

## Présentation

### *Bannis, proscrits, exilés en temps d'orages*

Pierre LOUBIER

#### COMMOTION ET CREUSEMENT

89 et 93 constituent certes des commotions *génésiatiques*, dirait Victor Hugo<sup>1</sup>, voire *palingénésiques*, dirait Ballanche<sup>2</sup> et le moment révolutionnaire s'accompagne de multiples traumatismes : l'exil, la proscription ou le bannissement ne sont pas les moindres. Mais si l'on considère l'empan chronologique ici envisagé (de 1756, date de la retraite de Rousseau à l'Ermitage, à 1829, date de l'affaire de l'exil et de l'extradition du républicain italien Galotti, analysée par Delphine Diaz dans le présent dossier), l'on voit que, en aval comme en amont des deux dates climatériques de la Révolution française, la situation de mise à l'écart ou de déracinement plus ou moins volontaires travaille en profondeur les systèmes de pratiques et de représentations du politique. Quelque chose bouge et introduit dans le politique, jusqu'alors conçu selon un double principe de verticalité et de clôture, une sorte d'horizontalité et de diffusion, pour le placer sous le signe de la mobilité. L'espace

---

<sup>1</sup> Victor Hugo, *William Shakespeare* (1864), 3<sup>e</sup> partie, conclusion, livre II, « Le dix-neuvième siècle », Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 433 : « le grand fait chaotique et génésiatique que nos pères ont vu [...] ». »

<sup>2</sup> « Rien d'inutile ne s'accomplit dans le monde des épreuves, des expiations, des progrès », Pierre-Simon Ballanche, *L'Homme sans nom*, 1820, introduction et notes par Agnès Kettler, Paris, Éditions France-Empire, 1989, p. 31. L'ouvrage est conçu par Ballanche comme prolégomènes à une *Palingénésie sociale* plus générale. Dès le premier chapitre de son roman *Les Proscrits* (1802), Nodier a recours à une théorie analogue : « Les révolutions sont de grandes maladies qui affligent l'espèce humaine, et qui doivent se développer à des temps marqués. C'est par elles que les nations se purifient, et que l'histoire devient l'école de la postérité. »

déborde alors, et le politique se déplace, prend des formes obliques ou se fait *exopolitie*<sup>3</sup>. S'il y a « toujours des découvertes à faire dans le pays de la douleur<sup>4</sup> », c'est que ce pays-là s'anime de lignes, de trajectoires, d'allers et retours entre centre et ailleurs, comme le montre, dans le présent dossier, Benjamin Hoffmann à propos de Leclerc-Milfort par exemple, et contraint la pensée autant que le corps à des situations et des adaptations fortement dynamiques. Travail de creusement<sup>5</sup> et de complication dans le rapport imaginaire de l'homme à la société ou au pays natal, c'est-à-dire travail profondément *idéologique*<sup>6</sup>, dont les études ici réunies sont une exploration des variations, parmi bien d'autres à imaginer pour la période concernée.

### LES MOTS DE L'EXIL

Selon Victor Hugo, « les révolutions amènent des émigrations, et les restaurations entraînent des proscriptions<sup>7</sup> ». Résumé assez brutal mais efficace. Il convient donc d'abord de s'entendre sur les trois termes qui rassemblent l'interrogation menée dans le présent dossier. Bannissement, proscription et exil ne sont pas exactement synonymes et recouvrent des réalités diverses. Retiré, remercié, disgracié, écarté, évincé, arraché, déplacé, extradé, exilé, banni, proscrit, forclos : nombreuses sont les variations juridiques, géographiques, et existentielles de l'éloignement hors de l'espace public de la patrie. Roselyne de Villeneuve, développe ici à propos de Nodier, toutes les nuances sémantiques et juridiques de la proscription et de l'exil. Delphine Diaz, également, aborde à propos de l'affaire Galotti la question d'un doublement de l'exil par l'extradition du réfugié, tandis que la revue

<sup>3</sup> « L'exopolitie est en fait un espace social politisé dans lequel la neutralité est une position difficilement tenable, à tel point que tous les émigrés se trouvent moralement contraints de choisir entre l'adhésion à l'exopolitie et l'adhésion au régime », Stéphane Dufoix, *Politiques d'exil, Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 2002, p. 30.

<sup>4</sup> Madame de Staël, Lettre à Hochet, 16 décembre 1811, *Correspondance générale*, éd. Béatrice Jasinski et Othenin d'Haussonville, Genève, Slatkine, 2008, t. VII, p. 524.

<sup>5</sup> « [...] le creusement mystérieux des révolutions » Victor Hugo, *William Shakespeare* (1864), 1<sup>re</sup> partie, livre III, « L'art et la science », I, *op. cit.*, p. 291.

<sup>6</sup> Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. », *Positions (1964-1975)*, Paris, Les Éditions sociales, 1976, p. 67-125. L'idéologie est définie comme le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence.

<sup>7</sup> Victor Hugo, *Les Travailleurs de la mer*, 1866, livre V, chap. 1<sup>er</sup>. Citation reprise par Roselyne de Villeneuve dans son article sur Nodier, *infra*.

*Hommes et migrations* consacre tout récemment un numéro aux « Mots de l'exil dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> ». S'il est vrai que la question des migrations politiques se fait plus aiguë à partir des années 1830, avec toutes ses implications en matière de politique étrangère et intérieure, pour s'intensifier jusqu'à nos jours, on aurait tort d'oublier que d'importants déplacements de populations et d'individus ont eu lieu pendant et après la Révolution française. Certains exils sont des actes solitaires, d'autres familiaux ou collectifs, certains sont liés à des violences politiques qu'il faut fuir, d'autres sont des condamnations d'ordre politique (élimination d'un opposant, comme pour Benjamin Constant, mais on pense ici aux prêtres réfractaires, aux listes de proscriptions, aux conventionnels régicides proscrits par la Restauration), ou parfois plus floues (il n'est pas certain par exemple que Leclerc-Milfort, présenté par Benjamin Hoffmann, soit à proprement parler un exilé politique). Par ailleurs, parmi les exilés se trouvent des intellectuels, figures qui disposent d'une place éminente dans l'espace public (on pense à Benjamin Constant, à Germaine de Staël) et sont donc beaucoup plus exposées. Sans parler de Napoléon, qui est l'Histoire, la politique et l'Exil à lui tout seul. Mais combien d'anonymes et d'infortunés ont dû s'expatrier et n'ont jamais témoigné ? Toutes ces paroles que nous n'aurons jamais entendues planent au-dessus de tous les écrits de l'exil, quelle que soit la précision de leurs témoignages.

On peut certes établir des degrés dans l'arrachement, mais la douleur reste là. La violence est celle d'une séparation pathétique, animée de tension dramatique, comme on le voit dans le dessin de Greuze « Le départ du proscrit » qui figure en couverture du présent numéro. Avec le départ comme avec le retour de l'exilé (voir le tableau de Guérin, « Le retour de Marcus Sextus », commenté par Mehdi Korchane), ce qui prime, c'est bien cette rupture dans le rapport à l'espace de référence, natal, familial ou central, comme l'a développé Shmuel Trigano<sup>9</sup>, et qui fait de l'exilé un *atopos*, dans toute la polysémie du terme : il est le sans lieu, mais il est aussi l'insituable dans son altérité-même et sa figure génère compassion mais aussi méfiance et crainte. Exclu de son espace originel, et mal vu dans son espace d'adoption, il combine extranéité et étrangeté. L'exilé, le banni, le proscrit se retrouvent souvent seuls, ou préfèrent s'isoler (Rousseau), mais recherchent aussi à se créer une communauté nouvelle, soit de manière radicale comme Leclerc-Milfort, qui *devient* indien en exerçant la fonction éminemment

<sup>8</sup> *Hommes et migrations*, n° 1321, avril-mai-juin 2018.

<sup>9</sup> Shmuel Trigano, *Le Temps de l'exil*, Paris, Payot & Rivages, 2000.

politique de « grand chef de guerre », soit partiellement, en modèle réduit en quelque sorte, sur la base de la famille, comme c'est le cas des émigrés en Amérique (voir l'article de Laurence Mall).

D'autres nuances de sens sont à considérer. La disgrâce, le remerciement (bel euphémisme, cruel d'ironie) comme pour Necker, le limogeage, l'éviction, la déchéance, et l'élimination (c'est le terme qu'utilise Benjamin Constant) : ces variations d'intensité sémantique sont à fois psychologiques, juridiques et politiques. L'idée majeure reste cependant un éloignement de la patrie, une dé-territorialisation, dont Benjamin Hoffmann précise la teneur en introduisant sa présentation de Leclerc-Milfort : « Le terme espagnol pour dire l'exil – *el destierro* – rapporte ce départ à l'arrachement forcé depuis une *terre* où l'individu s'était enraciné par sa naissance, le déroulement de sa vie et le souvenir des générations qui l'y avaient précédé. Pris dans cette perspective, l'exil, c'est l'abandon de la terre où sont vos morts ». On pourra mettre ici l'accent sur la figure du conventionnel régicide, comme l'a fait Emmanuel Fureix<sup>10</sup> :

Sous la deuxième Restauration, en janvier 1816, la fameuse loi d'amnistie [autre bel euphémisme pour une loi de proscription] condamne au bannissement à perpétuité 84 % des régicides survivants, c'est-à-dire 202 sur 241. [...] cette loi bannit à perpétuité du territoire les régicides relaps – le mot « déportation » a été supprimé [...]. 171 prirent effectivement le chemin de l'exil, à Bruxelles, en Suisse ou ailleurs. Dans l'imaginaire politique, ils deviennent alors des incarnations modernes de Caïn, livrés au désespoir, au remords, à l'angoisse du salut, marqués à vie par un signe distinctif porté au front. Outre la fiction littéraire<sup>11</sup>, la presse et les discours ultras s'emparent de la figure du régicide expiant sans fin la souillure de son crime.

Les proscrits régicides qui se retrouvent à Bruxelles y entretiennent la mémoire de la Révolution<sup>12</sup>. Mais avant 1830, les notions de bannissement

<sup>10</sup> Emmanuel Fureix, « Regards sur le(s) régicide(s), 1814-1830 », *Siècles*, n° 23, 2006.

<sup>11</sup> Sous la Restauration, quatre récits de fiction prennent pour objet la proscription des régicides : Pierre-Simon Ballanche, *L'Homme sans nom*, Paris, sans nom d'auteur, cent exemplaires, Paris, Didot l'aîné, 1820 – mais Ballanche, selon sa théorie de la palingénésie, fait en sorte que son proscrit trouve l'expiation, Jean-Marie Vincent Audin, *Le Régicide*, Paris, Lemonnier, 1820, Lamothe-Langon, *Le 21 Janvier, ou la Malédiction d'un père*, Paris, Pollet, 1825, et de manière moins explicite, Xavier de Maistre, *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, Paris, Michaud, 1817.

<sup>12</sup> Voir Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés – Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS éditions, 2010, p. 80 ; et son article « De l'émigration à la proscription, regards sur l'écriture de l'exil au XIX<sup>e</sup> siècle » dans François Jacob et Henri Rossi (dir.), *Mémorialistes de l'exil : émigrer, écrire, survivre*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2003.

et de proscription sont dans un certain flou juridique, y compris dans les états étrangers qui accueillent des exilés<sup>13</sup>. Inversement, et bien en amont, la Constitution de 1793, dans son article 120, avait établi que « le peuple français donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté<sup>14</sup> ». Le phénomène s'internationalise nettement et la figure du proscrit devient souvent un enjeu de politique étrangère, qui lui-même rebondit sur la politique intérieure (voir l'affaire Galotti<sup>15</sup>). Tout cela incite à « revisiter l'histoire du déplacement contraint au XIX<sup>e</sup> siècle » – en effet, ce sont là des phénomènes collectifs et non pas seulement des exils singuliers, individuels : 150 000 personnes quittent la France en 1789 et 120 000 français sont faits prisonniers en Espagne et en Grande Bretagne sous le premier Empire<sup>16</sup>. On est certes loin des chiffres effarants des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, mais les témoignages individuels de personnalités souvent célèbres, et même populaires comme Necker, ne doivent pas occulter cette dimension collective, difficile à représenter de manière purement littéraire.

### CITOYENS BIEN SINGULIERS

La fameuse lettre de Diderot du 10 mars 1757 à Rousseau, rappelée par Guilhem Farrugia (« C'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un ermite »), illustre, d'une cinglante et néanmoins profonde formule, toute la difficulté philosophique que pose la question de la mise en retrait, bien antérieure aux traumatismes de la Révolution : comment poursuivre une pensée, une parole, voire une action politique alors qu'on se situe de fait hors du politique ? Comment être à la fois un ermite et un citoyen, mais aussi comment construire son expérience en une forme de destin, forgé par la résilience, la résistance ou l'opposition ? En effet, si l'on élargit la question de la retraite stratégique ou forcée, volontaire ou subie, à celle de l'exil – lui fatalement subi – le citoyen mis à l'écart est contraint à construire son expérience en opposition à l'*anankè* politique qui l'a frappé. Les conventionnels

<sup>13</sup> Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés*, op. cit., p. 97.

<sup>14</sup> Voir *L'Émigration politique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, École française de Rome, 1991.

<sup>15</sup> Voir les travaux de Delphine Diaz avec Jeanne Moisan, *Exils entre les deux mondes : migrations et espaces politiques atlantiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Mordelles, Les Perséides éditions, 2015 et *id.*, *Un asile pour tous les peuples ? : exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2014.

<sup>16</sup> Voir Nicolas Beaupré et Karine Rance (dir.), *Arrachés et déplacés : réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés, 1789-1918*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016.

régicides bannis ont quant à eux intériorisé leur condamnation et se jugent eux-mêmes comme *parias*, des *intouchables* que l'expiation ne touchera et n'apaisera jamais : du moins telle est la représentation littéraire qu'en donnent les écrivains de la Restauration. Mais ils forment exception ; tous les autres mis à l'écart se dressent, chacun à sa façon, contre le destin qui les accable. L'épigraphe placée en couverture des *Mémoires* de Galotti (Byron : « They made an Exile— not a slave of me<sup>17</sup> ») que nous présente Delphine Diaz pourrait à elle seul illustrer le passage qui s'effectue entre une pensée politique, un exercice de pure philosophie politique, comme chez Rousseau, et une absolutisation de la résistance : simple réfugié politique (Galotti) ou grand exilé (Napoléon – voir l'étude de Sylvain Ledda), l'exilé, le proscrit, le banni rejoint la stature du Dante, l'auguste proscrit évoqué par Balzac dans son récit de 1831. De la fiction théorique de la religion civile, élaborée par Rousseau pour concilier l'homme et le citoyen (Guilhem Farrugia), au travail du mythe opéré par le discours de et sur l'exilé (voir le tombeau exilé de l'Exilé majuscule qu'est Napoléon), on aperçoit une trajectoire dont l'horizon est le bonheur et la liberté, enfin placés au-dessus des contingences et des traumatismes de l'état social des hommes, façon de continuer à faire de la politique mais d'une manière très surplombante, voire altière ; Ballanche assume le caractère fictionnel et parabolique de son récit *L'Homme sans nom* et déclare : « Je n'aime pas à rester longtemps sur le terrain fangeux que se disputent les factions ; mon vol m'emporte naturellement au-dessus de la région des orages<sup>18</sup>. »

Il n'en reste pas moins que l'interrogation ici menée place dès l'origine le citoyen pensant devant une difficulté majeure : comment poursuivre une authentique réflexion sur le politique alors qu'on se situe hors de lui ? C'est en quoi, précisément, la réflexion de Rousseau est fondamentale : si l'ermite volontaire élabore sa pensée politique hors du politique, c'est qu'une coupure originelle doit être faite entre la pensée et l'espace social dans lequel elle s'élabore : Guilhem Farrugia établit que la « religion de l'homme n'est accessible que dans la retraite et suppose une dynamique de l'isolement permettant d'opérer un retour sur soi, d'écouter la voix de la conscience en son for intérieur » et, plus loin, que « c'est à la condition d'un exil et d'un

<sup>17</sup> Voir l'illustration pour l'article de Delphine Diaz. Byron, *Prophétie du Dante*, chant I, traduction française : « Voilà le destin... dont j'ai reçu une leçon bien amère ; isolé, libre du moins, je n'ai point à essayer de reproches déshonorants, je n'ai connu aucune lâcheté ; on a fait de moi un exilé, et non un esclave. »

<sup>18</sup> Pierre-Simon Ballanche, *L'Homme sans nom*, préface de la seconde édition [1828], *op. cit.*, p. 29.

isolement qu'on peut devenir non pas politicien mais penseur politique, et ainsi rompre avec la politique, pour accéder au politique ». Cela signifie donc une mutation du régime de rapport à la chose publique, aux affaires de la politique, aux turbulences de l'actualité et de l'Histoire, de la Ville et des « factions », désormais vues du dehors afin qu'un jour le solitaire mis à l'écart puisse devenir « l'homme naturel vivant dans l'état de société ».

De surcroît, l'expérience de la retraite peut favoriser une posture de réflexion sur les affaires publiques, comme le montre la première révocation de Necker (il rédige à Saint-Ouen son ouvrage *De l'administration des finances de la France*) ; comme le montre aussi, un peu avant, cet étonnant et très technique opuscule d'un nouveau Timon d'Athènes, les *Réflexions d'un solitaire sur ce qui peut procurer le plus grand bien de l'État*<sup>19</sup> dont Pierre Naudin a signalé le paradoxe du titre dans son essai sur la solitude<sup>20</sup>. L'auteur, qui garde l'anonymat, mais qui semble bien connaître la Cour et les affaires, y déclare tout de go avec un certain humour : « Je suis Roi quand je suis tout seul, et Roi plus tranquille qu'aucun autre, puisque je ne crains ni contradiction, ni désobéissance. » Après avoir développé ses thèses (une réforme de la taxation des terres cultivées) il conclut benoîtement : « À présent, après avoir réglé toutes choses pour le mieux, il ne me reste plus qu'à descendre de mon Trône, et d'attendre en paix les événements comme simple citoyen ». Affaire de posture, oblique dira-t-on, pour mieux conseiller le Roi, mais déplacement révélateur d'un rapport à la fois distancé et précis à la chose publique.

Cependant, ce qui vient bouleverser la logique un peu bonhomme de cette démarche d'un anonyme, ou de celle, relevant par trop de la fiction théorique du penseur Rousseau, c'est évidemment le réel, la circonstance historique, la disgrâce d'un grand commis de l'État par exemple (on pense bien sûr à Necker, dont Léonard Burnand narre et analyse les tribulations) ou la violence de l'arrachement à la patrie natale, qui a pour conséquence immédiate de contraindre la pensée du philosophe politique à faire l'épreuve de la réalité, à improviser en quelque sorte son autocritique et à délaisser positions ou doctrines politiques pour une démarche critique et empirique. Quelle autorité, voire quelle légitimité, restent possibles pour une pensée politique, si elle ne s'inscrit plus dans l'espace qu'elle est censée penser ? Leclerc-Milfort, selon Benjamin Hoffmann, en fait l'amère expé-

<sup>19</sup> Anonyme, *Réflexions d'un solitaire sur ce qui peut procurer le plus grand bien de l'État*, Paris, Pyre, 1774, in-4° pièce.

<sup>20</sup> Pierre Naudin, *L'Expérience et le Sentiment de la solitude, de l'aube des Lumières à la Révolution. Un modèle de vie à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 387.

rience, lui qui ne parvient pas à convertir Napoléon à ses thèses relatives à de vastes questions d'économie internationale et de géopolitique, d'une certaine manière toujours d'actualité. Benjamin Constant en revanche, présenté ici par Lætitia Saintes, recouvrera sa légitimité de penseur politique à son retour, dans sa carrière de publiciste et d'homme politique. Ce glissement de la retraite philosophique, somme toute vécue dans une certaine euphorie, à l'opposition et/ou à l'amertume politiques traverse toute la période ici envisagée, et les études réunies déclinent à leur façon quelques postures ou stratégies pour vivre la mise à l'écart tout en poursuivant, sous des formes parfois très obliques, voire exotiques, la recherche d'une forme d'idéal politique. Une retraite ou un exil permettent de se forger un nouvel *ethos*. Exil, bannissement, proscription ne constituent-ils pas paradoxalement la possibilité d'une recherche et recharge d'énergie politique ? Benjamin Constant, après un long silence politique, refuse de rester un simple « auditeur » et s'engage dans l'écriture de son pamphlet. Madame de Staël dirige ses mémoires d'exil contre Napoléon en personne. La notion d'*exopolitie*, appliquée certes à l'histoire récente, peut permettre d'analyser les nouvelles manières de faire de la politique, ou de la penser, depuis l'exil, depuis le dehors. « Être exilé, c'est ne pas être chez soi là où l'on est », note Stéphane Dufoix<sup>21</sup>, tandis que Victor Hugo rend positive cette solitude : être exilé c'est « être seul et sentir qu'on est avec tous<sup>22</sup> ». Question d'un rapport dialectique entre solitude et communauté<sup>23</sup> et question d'espace encore, qui met l'exilé en demeure, si l'on peut dire, de choisir entre neutralité discrète et engagement déclaré<sup>24</sup> et de continuer à penser aux autres plus que jamais du fond de son isolement. Cette position délicate fait de lui un citoyen en effet bien singulier. Singularité marquée, nous l'avons vu, par une étrangeté-extranéité, une présence-absence qui confère à l'exilé une dimension à la fois intense et spectrale.

---

<sup>21</sup> Stéphane Dufoix, *op. cit.*, p. 15.

<sup>22</sup> Victor Hugo, « Ce que c'est que l'exil », VII, *Actes et Paroles*, II, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1985, p. 404.

<sup>23</sup> Voir Bronislaw Baczko, *Rousseau, solitude et communauté*, [1964], Paris, La Haye, Mouton, École pratique des hautes études, 1974.

<sup>24</sup> Stéphane Dufoix, *Politiques d'exil, Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques en France après 1945*, *op. cit.*

## EXPÉRIENCES DE L'EXIL : ENTRE EFFROI ET RÉSILIENCE

L'arrachement territorial implique donc aussi des aventures du corps et des expériences de pensée, et, malgré des contextes très différents, il produit des discours et des récits liés à une expérience humaine. L'exil est, au sens plein du terme, une expérience, une traversée des dangers ou des épreuves dans le temps et dans l'espace qui contribue à la construction de soi.

Le bannissement n'est pas toujours vécu comme un traumatisme absolu : Nodier, par exemple, exprime une forme d'exaltation très rousseauiste à se trouver seul dans une nature sublime : « J'étais dans un de ces moments d'exaltation, et il me sembla que la nature était un immense domaine, dont j'avais été long-temps banni, et que je venais de reconquérir<sup>25</sup>. » Il parvient en quelque sorte à *inverser* le bannissement, à convertir l'exclusion en bonheur ; le sentiment océanique qui l'envahit semble réparer un exil plus métaphysique, ce fameux « mal du ciel » que chantera l'élégie lamartinienne.

Mais, précisément, c'est là sortir du politique et transférer la question de l'arrachement dans les domaines de la métaphysique ou de la théologie : tout être terrestre est par nature un exilé. Or, le parcours qui contraint un corps et un esprit à se détacher du sol natal ne relève pas toujours d'un cheminement spirituel plus ou moins euphorique, de l'ordre de la rêverie ou de la méditation : être banni suppose concrètement une expérience de la privation, un état d'effroi devant la perte. Le voyage est alors entrepris sous le signe du deuil et de la mélancolie. Stéphanie Genand note à propos de Germaine de Staël : « Cette défamiliarisation, désormais constitutive du voyage, le transforme en une *expérience privative* : le passage des frontières inaugure une dépossession au cours de laquelle l'âme ne trouve pas immédiatement le bénéfice de l'expatriation<sup>26</sup> ».

Bannissement, proscription, exil ou retraite dessinent une dialectique de l'errance et de la fixité, de la périphérie et du centre : comment trouver son lieu, entre l'insécurité du nomadisme et la stabilité du sédentaire ? Schmuël Trigano parle, lui, de *déracinés* et d'*enracinés*. Le rapport aux paysages habités ou traversés (océans, mers, montagnes, cavernes, forêts, îles...) modifie les modes de la pensée, y compris la pensée politique en ce qu'il lui impose une relativité (voire un relativisme) et une mobilité quasi permanentes. Le voyage en solitaire ou la migration commune introduisent également une mutation

---

<sup>25</sup> Charles Nodier, *Les Proscrits*, chap. 1<sup>er</sup>, « Proscription et solitude ».

<sup>26</sup> Stéphanie Genand, « Inquiétants dépaysements : les voyages mélancoliques de Germaine de Staël (1802-1814) », *Viatica*, n° 3, mars 2016.

des rapports du corps à l'espace, du corps aux autres corps, tandis qu'apparaissent des pathologies de l'exil<sup>27</sup> : pathologies somatiques (la lèpre très métaphorique qui affecte le personnage de de Maistre en est l'illustration spectaculaire) ou psychiques (dépression, paranoïa, mélancolie, fuite des idées<sup>28</sup>). Les bannis, proscrits, exilés sont souvent perçus par les occupants de leur nouvel espace, dit « d'accueil », comme des corps étrangers potentiellement dangereux pour la santé du corps social. Les Noirs, une deuxième fois arrachés à leur sol pour venir en France, ont interdiction d'épouser des Blancs nous rappelle Marie-Christine Garneau (Ourika, l'héroïne de Madame de Duras en fait la triste expérience<sup>29</sup>). Seule l'étonnante expérience sexuelle initiatique vécue par Leclerc-Milfort chez les Creeks constitue un contre-exemple à ce refus de l'assimilation. Devenir un *paria* dans son propre pays, comme le prêtre réfractaire du récit de Jean-Baptiste Bayle *Les Deux Proscrits*<sup>30</sup>, ou dans un ailleurs plus ou moins hostile est une épreuve qui se vit au quotidien. En revanche, la vulnérabilité qui affecte l'exilé le rend d'autant plus sensible aux exclus de l'intérieur, aux « infortunés », comme en témoigne l'expérience de Chateaubriand avec les Noirs et les Indiens d'Amérique (voir l'article de Marie-Christine Garneau). Symétriquement les plus faibles éléments du corps social peuvent témoigner, au risque du *délit* comme aujourd'hui, leur solidarité un peu plus que compassionnelle avec les exilés. Ce phénomène de reconnaissance mutuelle peut dessiner un nouvel espace politique, transcendant les appartenances doctrinales, les « factions » (Roselyne de Villeneuve parle même pour Nodier d'une « éthique de la réconciliation » et d'un « proscrit transhistorique ») et fondé sur une forme d'héroïsme modeste du geste d'humanité.

Parallèlement à ces jeux d'espaces, les voyages et régressions dans des ailleurs temporels (romans historiques, fictions et projections diverses) permettent de dessiner une nouvelle conception de l'Histoire et, bien au-

---

<sup>27</sup> Voir Sylvain Venayre, « Le corps malade du désir du pays natal : nostalgie et médecine au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Anne-Emmanuelle de Martini et Dominique Kalifa (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIX<sup>e</sup> siècle, études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005.

<sup>28</sup> Voir Martine Lussier, *Terre d'asile, terre de deuil : le travail psychique de l'exil*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, et Marie-Jeanne Segers, *De l'exil à l'errance*, Toulouse, Érès, « Psychanalyse et clinique », 2009.

<sup>29</sup> Delphine Gay propose une transposition élégiaque de la nouvelle de Claire de Duras (1823), *Ourika* dans *La Muse française*, n° 12, juin 1824, repris dans *Poésies*. Voir Pierre Loubier *La Voix plaintive, Sentinelles de la douleur – Élégie, histoire, société sous la Restauration*, Paris, Hermann, 2013, chap. IV « Élégie sociale et compassionnelle ».

<sup>30</sup> Ce texte est reproduit dans la section « Textes » *infra*.

delà, une pensée du Temps. « Asile ! Asile ! » crie le peuple devant Notre-Dame de Paris, dans le roman de Hugo, qui établit ainsi entre 1482 et 1830 une relation de contiguïté. Ce n'est peut-être pas seulement par imprégnation culturelle que les auteurs réfèrent leur présent à des époques anciennes ou à des figures du passé : c'est aussi pour marquer une historicité de l'exil inscrite dans la longue Histoire, forme de l'éternel retour du malheur comme fondement du devenir historique. Le premier projet de Madame de Staël en exil fut d'écrire une histoire générale de l'exil, comme le rappelle Lætitia Saintes dans son article sur Constant et Germaine de Staël. La pensée de Ballanche (avec celle de Vico) permet d'inclure l'arrachement exilique dans une chaîne événementielle faite de crises, de morts et de renaissances. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que tout exil en rappelle d'autres, devoir de mémoire dont notre présent pourrait se souvenir.

### LA FABRIQUE DE L'EXILÉ

L'exil est aussi une position du corps délocalisé, déterritorialisé, flottant dans l'espace-temps du bord, des bords, voire des non-lieux. Dépasant le clivage littérature/non-littérature, témoignage/fiction, littérature-discours et littérature-texte, les représentations de l'exil, de la proscription ou du bannissement dont nous disposons contribuent à la fabrique de l'exilé.

Il y a dans l'expression de l'exil ou de la proscription un mélange de fierté et de résignation propre à la mélancolie d'opposition. Le regard fixe de Marcus Sextus, dans le tableau de Guérin présenté par Mehdi Korchane<sup>31</sup>, et reconnu par Madame de Staël dans *Delphine*, dit la profonde intensité de la douleur et de la méditation, comme celui d'Œdipe selon Ballanche : « Immobile, les yeux fixes et hagards, il semblait Sisyphe changé en rocher ; mais il y avait dans cette tête auguste toute la majesté du malheur et tout ce que la nature humaine a de plus noble et de plus beau<sup>32</sup>. » *Le pain amer de l'étranger* (Dante) nourrit tout un travail de deuil et de reconstruction du moi. Le proscrit n'est pas seulement victime de l'Histoire et de la Société, de leurs exclusions et de leurs violences, il est aussi un exilé métaphysique et intérieur, un orphelin essentiel. Ce processus est lié à une généalogie préromantique et

<sup>31</sup> « Le regard fixe du proscrit méditatif ou courroucé fut le dénominateur commun de tous ses avatars. » Mehdi Korchane, *Figures de l'exil sous la Révolution de Bélisaire à Marcus Sextus*, Vizille, Musée de la Révolution française, 2016, p. 121.

<sup>32</sup> Pierre-Simon Ballanche, *Antigone* (1814 et 1819), *Œuvres complètes* [éd. de 1833], Genève, Slatkine reprints, 1963, p. 83.

romantique du solitaire<sup>33</sup>. Malédiction peut alors valoir pour bénédiction, comme le montre Lætitia Saintes à propos de Benjamin Constant et de Madame de Staël. Le moi forclos s'affirme plus qu'il ne s'efface : il se constitue en figure. On insistera ici sur la force de résilience témoignée par les femmes : Laurence Mall montre bien à propos de Mesdames de Genlis, de la Tour du Pin et de Staël comment la résistance féminine prend des formes spécifiques qui se révèlent éminemment politiques, mêmes quand elles semblent ne concerner que la sphère privée, parce que l'énergie vient doubler la mélancolie.

Parallèlement, la figure du maudit s'invente littéralement une généalogie mythique (Caïn, Œdipe<sup>34</sup>) et noue des liens particuliers avec des hypotextes antiques (Bélisaire, Marcus Sextus, Ovide, ses *Tristes* et ses *Pontiques*) ou des figures et mythes historiques ou contemporains (pêle-mêle, un certain Moyen-âge, Dante, Camoens, Byron, les rebelles et opposants d'Europe, les brigands, la trajectoire napoléonienne). Le proscrit est toujours peu ou prou vaguement un *criminel*, une figure de la transgression et du secret. À ce titre, le proscrit est aussi sacré qu'un Paria (Ballanche), un lépreux (de Maistre), un monstre (Lamothe-Langon). Dans son roman *Le 21 Janvier ou la Malédiction d'un père*, Lamothe-Langon met en scène un conventionnel régicide qui vit en ermite dans la forêt :

jamais son nom ne fut prononcé. [...] Sans relâche, on le voyait errer dans la campagne, comme s'il avait besoin, par un exercice précipité, d'échapper à lui-même, à l'empire de ses souvenirs [...] nul n'éprouvait pour lui ce sentiment de commune pitié qu'ordinairement on accorde à l'apparence du malheur : on ressentait pour lui un éloignement extrême, une sorte d'antipathie provenant, sans doute, de sa conduite farouche [...] L'aspect effrayant de cette espèce de fantôme, la longueur de sa barbe, ses cheveux hideusement flottants sur ses épaules le rendaient un objet d'épouvante<sup>35</sup>.

L'exilé, le proscrit est celui qui a tout perdu, jusqu'à sa raison et son nom. Il bascule vers un « être-autre ». Schmuël Trigano le rapproche de la victime sacrificielle :

La rencontre avec l'exilé, pour qui n'a pas connu le déracinement, est abrupte et pleine de malentendus. L'exilé y apparaît comme un paria

<sup>33</sup> Voir Dominique Rabaté (dir.), « L'invention du solitaire », *Modernités*, n° 19, 2003.

<sup>34</sup> Pour Ballanche, l'homme sans nom est un « nouvel Œdipe », *L'Homme sans nom*, op. cit., p. 29. S'attachent à lui terreur et pitié.

<sup>35</sup> Lamothe-Langon, *Le 21 Janvier ou la Malédiction d'un père*, op. cit., t. 2, chap. XVII, p. 210 et suiv.

drainant sur lui toute la mauvaise conscience des enracinés. Ce paria inscrit dans la socialité le hiatus propre à l'existence mais au lieu de reconnaître en lui un élément mobile et créateur, la société l'éternise dans son exclusion et le fétichise. Un homme incarnera alors électivement la condition de paria de l'humain pour tous les autres qui s'en libéreront sur lui. Le rite magique du bouc émissaire n'est pas loin<sup>36</sup>.

La question du nom manquant circule ainsi comme un symptôme de crise du politique : le proscrit est sans nom, innommé et innommable, et l'exilé souhaite souvent garder l'anonymat, ou changer de nom. Constant hésite longtemps à se nommer comme auteur de son pamphlet, et c'est davantage sa qualité d'*éliminé* qui est mise en avant. Chez Ballanche, dans *L'Homme sans nom*, l'anonymat du proscrit est un effet de son éviction de l'espace du politique (légalement, il n'a plus d'existence politique, il est déchu de son identité en tant que sujet citoyen), mais aussi un atout quant à sa position de parole : il est libre de toute censure puisque, quoi qu'il fasse ou dise ou écrive, sa parole et ses actes ne comptent littéralement pas. La seule censure qu'il puisse éventuellement subir est celle de sa propre conscience qui lui fait intégrer sa proscription et construire son silence en acte de pure contrition : il est le lépreux de la société, celui tient en horreur sa propre « maladie » et la construit parfois en posture de maudit magnifique et *intouchable*. Mais il peut être aussi le prophète criant dans le désert. Lætitia Saintes montre comment Constant et de Staël : « mobilisent un imaginaire propre à la parole polémique, où les figures du prophète et du martyr jouent un rôle prégnant. [...] La persécution, plus que jamais, devient pour l'exilée le signe de son élection, puisque ce châtement lui est infligé non en vertu d'une quelconque faute, mais pour la punir de sa fidélité à des principes louables ». Dans cet espace confinant au sacré, exil et proscription sont des consécration.

Roselyne de Villeneuve note à propos de Nodier que « si l'émigré, nouveau venu lexical, est indissociable d'un contexte précis, le proscrit "de toutes couleurs", plus ancien et malléable, permet de se consoler de l'histoire dans le transhistorique, ce qui le prédispose à la mise en fiction ». Cette mise en fiction qui dépasse les clivages idéologiques et les conditions historiques ouvre la représentation au champ du mythe. Comme le montre Sylvain Ledda, le tombeau de Napoléon, en art du moins, signifie une façon de construire progressivement la mémoire, en donnant continuité à l'exil dans les deux îles, puis dans la mort elle-même, au moins jusqu'au retour

---

<sup>36</sup> Shmuel Trigano, *Le Temps de l'exil, op. cit.*, p. 81.

des Cendres. Finalement, par son statut même, avec tous ses attributs, ses fétiches, sa mise en scène et en images, le Mort est à lui tout seul un discours politique : en construisant le Tombeau de l'exilé, on l'arrime dans la mémoire de ceux et celles qui sont restés en France. L'exil n'a jamais fait taire personne, y compris les exilés morts en exil.

## VALEURS ET VARIATIONS DE L'ÉCRITURE ET DE LA PAROLE

Sur Nodier et le « j'écrirai » majuscule qui ouvre son roman *Les Proscrits*, Roselyne de Villeneuve établit un élément capital de cette fabrique de l'exilé :

Le discours reconduit au plan historique le renversement opéré au plan individuel par le proscrit qui s'ouvre la voie de l'écriture. Les « proscriptions » ne sont pas une fin mais un « commencement », qui réactive en les renouvelant les composantes d'une poétique, “le pathétique, le grand, le sublime” côtoyant “l'horrible” ». Le récit promeut ainsi « une poétique et une éthique de la réconciliation. Le proscrit n'est plus l'exclu, car ‘les royalistes, les républicains, les impériaux, les *carbonari*, les proscrits de toutes couleurs’ sont réintégrés dans la grande famille de la proscription. [...] Quand la communication littéraire devient contagion des pleurs, l'encre des larmes est la source noire de l'écriture.

Ce qui reste politique, c'est en fait très obliquement la conversion du proscrit en figure de celui qui écrit, c'est-à-dire son assumption au statut de figure active, voire de mythe de la régénération et de la réconciliation. Celui qui a subi la séparation radicale est l'agent symbolique d'une réparation tant sur le plan existentiel ou ontologique que sur le plan social et politique. Il incarne une fonction qui n'est pas loin de celle du bouc émissaire, comme le suggérait plus haut Shmuel Trigano. « Finalement, l'émigré est sacrifié, mais l'écrivain a gagné, car la fiction pittoresque rémunère le défaut du réel », conclut Roselyne de Villeneuve.

De sorte que toute parole est bonne pour contrer le silence qui frappe le proscrit. Elle prend des formes diverses : nouvelles à la main, brochures, images, comme pour tous les discours qui environnent les tribulations de Necker narrées par Léonard Burnand : en somme, tout le discours social représenté par ces petits supports très diffusés suit au plus près l'actualité politique des départs et retours de Necker. L'exil suscite l'expression, qui se fait politique par le fait même d'exister, et non plus seulement parce qu'elle tient un discours sur la politique, comme l'a montré Jacques Rancière à propos de la politique de la littérature<sup>37</sup>. Il en va de même pour le pamphlet :

<sup>37</sup> Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007, chap. liminaire, p. 11.

Lætitia Saintes montre que « pour ces écrivains bannis, l'ostracisation qui les touche ne doit pas être dissimulée mais bien plutôt exhibée ; non sans intérêt, cette volonté marquée de rupture s'énoncera dans le registre polémique, seul à même de refléter dans l'espace du texte leur marginalité, bientôt érigée en signe d'élection ». Il y a même là une croyance en une force performative du pamphlet, voire de toute écriture ou parole : « Je voudrais, par amour-propre d'auteur, qu'ils le renversassent, quinze jours après que mon livre aura paru », écrit Constant sans équivoque<sup>38</sup>. La mutation du régime du rapport au politique se traduit par une mutation des régimes de la parole, et de l'art en général. L'exil est une position de parole. Parole de représentation ou parole désormais plus « muette » ? (Rancière encore<sup>39</sup>), littérature-discours ou littérature-texte ? : les deux régimes se mêlent inextricablement. Puisque, dans les tumultes de la cité, la portée de voix n'opère plus sur l'*agora*, puisque les distances et les frontières s'érigent en obstacles implacables, quel rapport communicationnel peut-on préserver avec le reste de la communauté, si ce n'est cet inlassable travail de l'expression ? Toutes ces paroles mêlées, mouvantes, dans la diversité de leurs formes et de leurs supports, composent un discours et une esthétique d'époque qui en sont à la fois l'expression et la fiction.

L'espace de l'ailleurs, asile ou épreuve, modèle et module ainsi les formes de la parole, qu'elle soit directement ou plus obliquement politique : discours et campagnes de presse, pamphlets, témoignages, mémoires, correspondances, fictions romanesques, théâtrales ou lyriques, méditations et essais, objets fétiches, images, panoramas spectaculaires, toutes ces expressions solitaires ou collectives disent la nécessité d'une relation à la communauté. De l'ermitage de Montmorency jusqu'au rocher noir de Sainte-Hélène, en passant par l'Amérique et les Alpes, au féminin comme au masculin, malgré tout, envers et contre tout, une écriture se met en mouvement et résiste à l'effacement, au silence, à l'oubli, transcendant distinctions génériques et clivages idéologiques pour dire l'essence de l'humain.

---

<sup>38</sup> Cité par Lætitia Saintes dans son article dans le présent dossier.

<sup>39</sup> Jacques Rancière, *La Parole muette – essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Fayard, 2011.